

LA RESPONSABILITE JURIDIQUE DU SOIGNANT

Mise à jour 05/2024

Réf CR10A



Dans un contexte d'exigence de qualité du système de soins, les usagers sont plus informés et plus exigeants quant à leurs droits. Les établissements de santé sont plus souvent remis en cause et les contentieux se multiplient. Le personnel peut ainsi rencontrer des difficultés pour identifier son niveau et degré de responsabilité dans le cadre de son exercice professionnel. La formation vise donc à acquérir des connaissances et prendre conscience de sa responsabilité et des conséquences de certains actes dans l'exercice de son activité professionnelle.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Exercer sa fonction de soignant en respectant le cadre de ses responsabilités.
- ❖ Mesurer les conséquences juridiques de ses actes.

Objectifs de la formation

- ☞ Identifier le cadre juridique applicable.
- ☞ Connaître les différents types de responsabilité et les moyens de protection s'y afférant.
- ☞ Connaître les apports de la loi du 4 mars 2002 et ses répercussions sur l'exercice professionnel des personnels soignants.
- ☞ Définir et cadrer le rôle du soignant dans l'exercice de ses fonctions.
- ☞ Comprendre les différents mécanismes de responsabilité engageant le soignant ou l'établissement.
- ☞ Mesurer les conséquences juridiques en cas d'inobservation des obligations légales.

Contenu

1. La responsabilité juridique du soignant : le cadre

- Rappel : que signifie la notion de responsabilité ?
- Les conditions de la responsabilité.
- Le cadre réglementaire applicable.
- Le panorama du risque médical des établissements de santé.
- Les fondements de la responsabilité juridique du soignant.
- Les nouvelles exigences des usagers.
- Les limites de sa fonction : le domaine de responsabilité de chacun.

2. Les différents types de responsabilité du soignant

- La responsabilité de l'établissement de santé : ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas.
- Les trois types de responsabilité du personnel soignant :
 - La responsabilité disciplinaire
 - La responsabilité civile ou administrative
 - La responsabilité pénale
- Le cas des situations d'urgence.
- Les risques et conséquences pour le soignant qui engagent sa responsabilité.

3. Les répercussions de la loi du 4 mars 2002 sur l'information du patient

- L'information du patient, condition préalable au consentement éclairé.
- La notion de consentement aux soins.
- Le consentement aux soins et consentement "libre et éclairé".
- Le rôle d'information.
- La formalisation de l'information du patient.

4. Les règles de collaboration en équipe interdisciplinaire

- La place de l'éthique et de la déontologie dans la notion de responsabilité.
- La responsabilité et les collaborations entre les soignants : la traçabilité et les transmissions.
- Les prescriptions dites aberrantes, le devoir d'obéissance.



Public
Tout professionnel soignant



Pré-requis
Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée
2 jours, soit 14 h (en présentiel ou à distance)



Formateur(trice) present(i)e
Formateur/trice spécialisé(e) en droit dans le domaine hospitalier



Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire
Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques et pratiques en pédagogie active
- Analyse de pratiques
- Etude de cas pratiques
- Diaporama (transmis aux participants)
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

- En intra : de 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)
- En inter : de 1 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

